

anciennes. Deux exemples en sont visibles : l'ancienne mairie elle-même, et le coin de la rue Veuve-Cousin, face à la rue Alphonse-Provost.

La rue de la Mairie était la rue des défilés militaires ou des processions. Après la séparation de l'Église et de l'État (1905), les fêtes religieuses trouveront asile dans un espace privé, le parc Glاندaz, tout à côté de l'église (aujourd'hui parc de la mairie).



Procession de la première communion rue de la Mairie.

